

# DEMANDE DE NATURALISATION PAR ASCENDANT DE FRANÇAIS

## Liste des pièces à envoyer

### DOCUMENTS DE BASE

	Original	Copie
<input type="checkbox"/> Le formulaire de demande en deux exemplaires originaux ( <i>cerfa n°15561*02</i> ) + 1 copie	X	
<input type="checkbox"/> 1 timbre fiscal électronique « accès à la nationalité française » de 55€ d'une validité supérieure à 2 mois à la date d'envoi du dossier	X	
<input type="checkbox"/> 3 photographies d'identité récentes ( <i>à mettre dans une enveloppe à votre nom</i> )		
<input type="checkbox"/> 3 enveloppes timbrées à votre adresse + 1 lettre « suivie » 500 grammes vierge de format A4		

### ACTES D'ÉTAT CIVIL (validité de moins de 3 mois pour les actes français, pas de durée de validité pour les actes étrangers)

**IMPORTANT :** Les actes d'état civil doivent être établis au vu du registre d'état civil dans lequel la naissance, le mariage ou le décès a été enregistré.

Original Copie

**Les actes établis au vu d'un livret de famille ou d'une pièce d'identité ne sont pas acceptés.**

<input type="checkbox"/> Votre acte de naissance intégral original délivré par l'officier d'état civil de votre lieu de naissance mentionnant votre filiation ( <i>éventuellement légalisé ou apostillé, cf fiche annexe 1</i> ) et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	
<input type="checkbox"/> 1 - Votre acte de mariage intégral actuel éventuellement légalisé ou apostillé et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	
<input type="checkbox"/> 2 - Votre (vos) acte(s) de mariage(s) antérieur(s) éventuellement légalisé(s) ou apostillé(s) et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	
<input type="checkbox"/> Si vous avez conclu un PACS, le récépissé d'enregistrement délivré par le tribunal d'instance, le maire ou le notaire et le cas échéant le justificatif de dissolution ( <i>pacs.scec@diplomatie.gouv.fr</i> ) ( <i>validité de moins de 3 mois</i> )	X	
<input type="checkbox"/> La photocopie du jugement de divorce ou l'acte de répudiation de chaque union dissoute et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère ou bien l'acte de mariage portant la mention divorce	X	X
<input type="checkbox"/> L'acte de naissance intégral original de <b>tous</b> vos enfants mineurs, éventuellement légalisé(s) ou apostillé(s) et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	
<input type="checkbox"/> Enfant adopté à l'étranger : la décision du tribunal de grande instance de Nantes relative à la nature de cette adoption ( <i>simple, plénière</i> ). Uniquement pour les enfants qui deviendront français en même temps que vous.		X
<input type="checkbox"/> Acte d'état civil de vos parents ( <i>actes de naissance, mariage, décès</i> ) mentionnant leurs nom prénom, date et lieu de naissance en copie et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	X
<input type="checkbox"/> L'acte de naissance intégral de votre conjoint éventuellement légalisé ou apostillé	X	
<input type="checkbox"/> L'acte de décès de votre conjoint et l'original de sa traduction par un traducteur assermenté si l'acte est en langue étrangère	X	
<input type="checkbox"/> Si vous êtes réfugié, vous devez fournir les certificats de naissance ou de mariage délivrés par l'OFPRA ( <i>validité de moins de 3 mois</i> )	X	

### FILIATION AVEC VOTRE DESCENDANT(E) FRANÇAIS(E)

	Original	Copie
<input type="checkbox"/> Si ce descendant est votre fils ou votre fille, la copie intégrale de son acte de naissance. L'acte doit mentionner les noms des parents. S'il s'agit d'un enfant adopté, vous devez produire la copie du jugement d'adoption ( <i>validité de moins de 3 mois</i> )	X	
<input type="checkbox"/> S'il s'agit de votre petit-enfant ou arrière petit-enfant, la copie intégrale de son acte de naissance ainsi que la copie intégrale des actes de naissance de ses ascendants ( <i>parents, grands-parents</i> ) ( <i>validité de moins de 3 mois</i> )	X	

## NATIONALITÉ FRANÇAISE DE VOTRE DESCENDANT

Original Copie

<input type="checkbox"/> La copie intégrale de son acte de naissance s'il(elle) est né(e) en France d'au moins un parent qui y est également né (validité de moins de 3 mois)	X	
<input type="checkbox"/> Ou la copie de son acte de naissance portant une mention relative à la date d'acquisition de la nationalité française (validité de moins de 3 mois)	X	
<input type="checkbox"/> Ou tout document émanant des autorités françaises, indiquant qu'il a acquis la nationalité française (copie d'une ampliation de décret de naturalisation, d'une déclaration de nationalité enregistrée, d'une attestation d'acquisition de la nationalité française)	X	X
<input type="checkbox"/> Ou un certificat de nationalité française (original à présenter le jour de l'entretien)		X

## RÉSIDENCE EN FRANCE AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION

Original Copie

<input type="checkbox"/> Photocopie de votre titre de séjour en cours de validité et la copie de votre passeport		X
<input type="checkbox"/> Si vous êtes ressortissant(e) européen(ne) non soumis(e) à l'obligation de détenir un titre de séjour, la copie de votre passeport en cours de validité et en original une attestation sur l'honneur mentionnant votre date d'entrée en France (jj/mm/aaaa) + un justificatif	X	X
<input type="checkbox"/> Tout document (validité de moins de 3 mois) portant votre nom et à votre adresse actuelle (attestation récente de versement de prestation CAF, facture récente d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, dernière quittance de loyer, etc)		X

## RÉSIDENCE RÉGULIÈRE ET HABITUELLE EN FRANCE DEPUIS 25 ANS

Original Copie

<input type="checkbox"/> Tout document justifiant de la continuité de votre résidence régulière habituelle en France depuis 25 ans (relevé de carrière ou relevé de situation individuelle, avis d'imposition sur le revenu, etc)		X
<input type="checkbox"/> Si vous êtes marié(e), copie du titre de séjour de votre conjoint(e), ou tout document justifiant de sa résidence en France s'il(elle) est ressortissant(e) européen(ne) non soumis(e) à l'obligation de détenir un titre de séjour		X
<input type="checkbox"/> Les justificatifs de la résidence en France de tous vos enfants mineurs mentionnant leur adresse actuelle : certificat de scolarité, attestation de présence en crèche ou tout document justifiant de sa(leur) résidence en France s'il n'est (s'ils ne sont) pas encore scolarisé(s)	X	